

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut universitaire de technologie de Lille - Université de Lille - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Institut universitaire de technologie de Lille - Université de Lille - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (38727)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut universitaire de technologie de Lille - Université de Lille - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (38727)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	1244	16

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en Mathématiques, Français, Histoire et Langues, en Première et en Terminale, ou au baccalauréat (selon la situation du candidat).	Bulletins	Très important
	Prise en compte des autres matières par spécialité	Bulletins	Très important
	Cohérence et évolution des résultats de première et terminale.	Bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Un niveau correct et régulier est attendu dans les matières précédemment citées. Méthodologie et qualité de l'expression écrite / orale	Bulletins - Lettre de motivation	Important
Savoir-être	Assiduité, implication, régularité dans le travail, volontarisme, capacité à travailler en groupe	Fiche Avenir - Bulletins - Activités et centres d'intérêt - Lettre de motivation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence entre projet professionnel et formation (préciser également les raisons du choix de l'alternance), connaissance de la formation demandée, motivation à intégrer la formation.	Lettre de motivation	Essentiel
	Indication des démarches mises en œuvre pour trouver une entreprise d'accueil	Lettre de motivation	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Précision du parcours choisi (GEMA /GC2F/GPRH), les missions confiées en entreprise étant en lien avec le parcours dès le BUT1	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

D'un point de vue qualitatif, des remarques négatives et récurrentes concernant le comportement et l'assiduité peuvent conduire à ne pas classer un candidat.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'étude est effectuée au travers de l'analyse algorithmique de certains éléments quantitatifs, pondérés selon les critères arrêtés par la CEV (notes de Bac, moyennes des bulletins, fiche avenir) .

Les membres de la CEV ont alors examiné TOUS les dossiers, afin de réévaluer les dossiers au vu des éléments qualitatifs (appréciations bulletins, expression de la motivation du projet du candidat, CV, etc.)

En particulier, la commission s'attache à valoriser les candidats pour lesquels l'immersion en entreprise et le projet professionnel sont envisageables, d'après leur motivation quant à suivre une formation en apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet de formation, explicité dans la lettre de motivation, est essentiel.

La commission regrette de lire souvent des "lettres de motivation" toutes faites, sans que l'on puisse y percevoir le caractère fondé de la motivation.

Il est préférable de rédiger seul ce projet, en expliquant simplement quel métier est visé, quelle poursuite d'étude est envisagée, comment cette formation s'est ajoutée à votre liste de vœux...

En cas de réorientation, notamment, on attend de réelles explications sur le choix de la formation demandée (pourquoi ? quelles poursuites d'études ? Quel projet professionnel ?).

Enfin, mentionner "avoir rencontré des étudiants et des enseignants" ne peut suffire : il convient dans ce cas d'ajouter des éléments contextuels précis attestant la réalité de ces rencontres (telles que les journées portes ouvertes, salons étudiants, ou journées d'immersion).

Signature :

POMORSKI DENIS,

Directeur de l'établissement Institut universitaire de technologie de Lille - Université de Lille